

Nouvelles pratiques sociales



Louis Favreau et Yves Hurtibise, *CLSC et communautés locales. La contribution de l'organisation communautaire, Sainte-Foy*, Les Presses de l'Université du Québec, 1993, 211 p.

René Auclair

Volume 7, numéro 1, printemps 1994

L'arrimage entre le communautaire et le secteur public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301270ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301270ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Auclair, R. (1994). Compte rendu de [Louis Favreau et Yves Hurtibise, *CLSC et communautés locales. La contribution de l'organisation communautaire, Sainte-Foy*, Les Presses de l'Université du Québec, 1993, 211 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 265–268. <https://doi.org/10.7202/301270ar>

CLSC et communautés locales. La contribution de l'organisation communautaire

Louis FAVREAU et Yves HURTUBISE
*Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec,
1993, 211 p.*

Comme l'annonce le feuillet publicitaire, cet ouvrage dresse un premier bilan des pratiques d'organisation communautaire en CLSC ; les auteurs traitent de l'appauvrissement des communautés locales, de la dynamique sociale du mouvement communautaire sur les territoires desservis par les CLSC, du leadership des CLSC, des enjeux liés à l'exercice de cette profession, des débats qui l'entourent tels l'approche communautaire ou le partenariat avec le secteur communautaire. En fin de parcours, ils proposent une conclusion prospective sur l'avenir des CLSC dans le nouveau contexte de régionalisation de la santé et des services sociaux au Québec.

Les auteurs présentent dans le premier chapitre l'ensemble de leur démarche, leur problématique et leur méthodologie. Dans le deuxième chapitre, ils traitent les questions relatives aux problèmes sociaux et aux communautés locales sous l'angle de la nouvelle situation sociale. Le contenu du troisième chapitre se rapporte au mouvement communautaire et aux communautés locales dans le cadre de la nouvelle dynamique sociale. Dans le quatrième chapitre, les auteurs étudient la contribution communautaire des CLSC en abordant les questions du leadership social et des difficiles partenariats. La question du renouvellement d'une pratique professionnelle, soit l'organisation communautaire en CLSC, fait l'objet du cinquième chapitre. La reconnaissance des CLSC et de l'action communautaire en tant qu'enjeu social et politique constitue la matière du sixième chapitre. En conclusion, les auteurs tentent une réponse prospective à la question suivante : l'action communautaire en CLSC à la croisée des chemins ?

Ce travail scientifique rigoureux ne rompt, cependant, jamais avec l'expérience des communautés locales dont les auteurs, manifestement, se sont constamment souciés en rencontrant en entrevue soixante-dix personnes, directeurs généraux, cadres, organisateurs communautaires et membres de conseils

d'administration de CLSC, ainsi que les leaders de communautés locales. À cela, il faut ajouter des annexes et des notes intéressantes de recherche et une imposante bibliographie.

Depuis 1972, la situation sociale au Québec a bien changé selon les auteurs. L'« économie ne va pas bien » : la structure du chômage a considérablement changé, la structure de l'immigration, de la pauvreté et de la délinquance aussi. La nouvelle dynamique sociale se caractérise, selon Favreau et Hurtubise : 1) par la perte de vitesse de l'« action sociale » ; 2) par la dynamique de développement des ressources communautaires ; 3) par le développement local et le partenariat.

D'où l'hypothèse formulée concernant l'existence d'au moins trois sortes de CLSC : 1) le CLSC socio-institutionnel qui se caractérise entre autres par la diminution du travail des organisateurs communautaires dans des projets locaux indépendants des programmes généraux du Ministère ; 2) le CLSC socio-communautaire qui se démarque par la marge de manœuvre appréciable qu'il laisse à l'organisation communautaire ; 3) le CLSC mixte qui se particularise par sa marge de manœuvre le plus souvent réduite à la gestion des programmes nationaux.

En conclusion, les auteurs proposent trois scénarios de développement des CLSC sur le plan communautaire :

Scénario numéro un : La « corporatisation » du communautaire, scénario qui illustre un danger bien actuel.

Scénario numéro deux : La démocratisation par le communautaire.

Scénario numéro trois : La privatisation du communautaire et du social.

À notre avis, dans ce contexte, les auteurs auraient avantage, du moins pédagogiquement, à présenter les scénarios de développement des CLSC du Québec, sur le plan communautaire, selon les quatre grands courants de la pensée économique contemporaine puisque chacun voit l'économie d'un point de vue différent.

1. *L'économie selon les fils de Keynes*. J.M. Keynes (1883-1946) a fondé toute une partie de la politique économique occidentale contemporaine en se plaçant du point de vue d'un ministre des Finances désireux de réguler l'économie.
2. *L'économie selon les descendants d'Adam Smith*. A. Smith (1723-1790), que certains considèrent comme le père de la science économique, analyse l'économie en voulant justifier la liberté d'entreprendre ou, plutôt, la liberté d'entreprise. C'est, en quelque sorte, l'économie vue de l'entreprise.

3. *L'économie selon les disciples orthodoxes de Karl Marx*. K. Marx (1818-1883) fonde une vision de l'économie cohérente avec les objectifs d'un courant révolutionnaire. Il se place du point de vue de ceux qui veulent renverser le capitalisme, en orientant la lutte de la classe ouvrière.
4. *L'économie selon les hérétiques «à la Schumpeter»*. Joseph Aloys Schumpeter (1883-1950) se refuse à une coupure stricte entre l'analyse économique, sociale, politique. Intellectuel plus qu'homme d'action, il rejette les simplifications nécessaires à l'action. Il fonde le point de vue de ceux qui veulent d'abord comprendre la complexité des choses et les rendre intelligibles.

Certes, nous savons bien toutes les approximations que supposent ces regroupements, mais voici les avantages de l'ordre dans lequel nous présentons ces quatre courants.

Nous avons commencé par le courant keynésien pour deux raisons. D'abord, il est au centre d'une partie des polémiques actuelles sur les politiques économiques. En ce sens, il est plus proche de nous. Ensuite, il permet une description plus simple de l'économie, d'autant plus simple à comprendre que les informations économiques transmises par les médias et les discours politiques empruntent plus ou moins explicitement une approche keynésienne. Toute une partie des comptabilités nationales contemporaines est inspirée par le « système keynésien ».

C'est en réaction contre cette optique que s'est constituée la science des descendants d'Adam Smith. Au moment où la révolution industrielle éclate, les réglementations royales et corporatives, les interventions publiques en tout genre paralysent les initiatives. Elles risquent d'arrêter le progrès technique, dans lequel l'optimisme des philosophes du XVIII^e siècle voit la clé du progrès humain. Les économistes vont justifier la liberté d'entreprendre, en fondant théoriquement le laisser-faire et le laisser-aller. Pour ce faire, ils vont changer le point d'observation de l'économie.

Réagissant contre l'écrasement de la classe ouvrière, Karl Marx s'oppose, en même temps, à ce qu'il nomme l'économie politique bourgeoise. Il veut construire une science économique de la classe ouvrière. L'étude de la vision économique marxiste vient donc, tout naturellement, après celle de l'économie selon les descendants d'Adam Smith. C'est par opposition à elle qu'elle se construit, tout en lui empruntant une partie de ses concepts.

Enfin, dans le cas des hérétiques «à la Schumpeter» (même si nous nous sentons personnellement, plus proche de ce courant – avouons-le avant qu'on nous en accuse), il ne s'agit pas d'un courant très unifié, mais plutôt d'une attitude qui incite à limiter les conclusions que l'on peut tirer de la science économique.

Au moment où les autres sciences humaines progressent et où les problèmes à résoudre paraissent de plus en plus ardu, le nombre des tenants de ce courant augmente. En fait, l'attitude schumpétérienne est proche de celle de l'intellectuel qui se dit que rien n'est simple et dont l'objectif est, d'abord, la progression de ce qu'il croit être la connaissance, tout en s'interrogeant sur la nature de la vérité.

En résumé, la pensée de Favreau et d'Hurtubise s'articule autour de trois thèmes principaux :

1. La compréhension de la dynamique de transformation de l'action communautaire en CLSC.
2. La nouvelle situation et la nouvelle dynamique sociales.
3. Le renouvellement d'une pratique professionnelle, soit l'organisation communautaire en CLSC.

Finalement, les auteurs ouvrent la discussion sur les définitions et les concepts relatifs à la communauté locale, au mouvement populaire, à l'organisation communautaire en CLSC, sur le leadership des CLSC et, du même coup, sur la relativité des projets de CLSC. D'où l'importance de cet ouvrage pour les professionnels de la santé et des services sociaux et les praticiens de l'organisation communautaire en CLSC. Ces derniers pourront, en effet, s'inspirer de l'analyse historique et sociale des pratiques d'organisation communautaire en CLSC dans le but d'influencer la réforme en cours de la santé et des services sociaux au Québec.

Un livre qui bouscule certains préjugés, mais qui surtout a le mérite d'organiser dans un modèle relativement simple un grand nombre de faits disparates et dispersés. Le non-spécialiste y trouvera donc son profit et découvrira un ensemble intégré et accessible de connaissances de base alors que les plus avertis auront plaisir à pousser plus loin le questionnement et les débats de fond qu'il soulève.

René AUCLAIR
Université Laval